

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 61

Artikel: Le Service suisse des ondes courtes a quarante ans
Autor: Curchod, Joël
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Nouvelles locales	2
Le Service suisse des ondes courtes a quarante ans	I
Les caractéristiques de l'économie énergétique suisse	III
Portrait d'un canton : Schaffhouse, article de l'écrivain Fritz Senft	V
Communications officielles :	
— Appel : indemnisation d'intérêts suisses en Hongrie	VII
— Timbres spéciaux II 1975	VII
— Droits politiques des Suisses de l'étranger	IX
— Politique suisse de présence à l'étranger	IX
— Le coin du philatéliste	X
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger	
— Quelques mots du 53ème Congrès de Bâle	XI
— Pro Juventute	XIII
— Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger	XIII
— AVS/AI et assurance-maladies	XIV
Événements suisses	XIV
Sport	XVI

COURRIER SUISSE SCHWEIZER KURIER

Verantwortlicher Herausgeber :
Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT
Boulevard Général Wahis 256
B - 1030 Bruxelles (Belgien)

Druck und Verlag :
Impression et Publication :

Le COURRIER SUISSE, avenue Prekilinden 138 - B 1200 Bruxelles (Belgien)
Tel. 02/736 76 30

REDAKTION DER HOLLAND-SEITEN

Redaktorin :

Frau M. Dekens-Meli
Zoomweg 2, Wageningen
Tel. : 08370 - 139 45

Inserate :

Herr S. Zürcher
Aurikelstraat 114
Amsterdam-Noord
Tel. 020-22 20 33 (bureau)

REDAKTION DER SKANDINAVISCHEN SEITE :

in Zusammenarbeit mit den Schweizerischen Botschaften in Skandinavien und Herrn Anton von Sprecher,
Carlsmindevej 6 - DK-2840 Holte

Le Service suisse des ondes courtes a quarante ans

Il existe plusieurs façons de célébrer un anniversaire: avec faste ou avec discréction, avec joie ou avec émotion, avec espoir ou avec regrets. Cela dépend de la nature de l'anniversaire et de celui – homme ou institution – que l'on entend honorer.



Joël Curchod, directeur du Service suisse des ondes courtes depuis 1965.

Le quarantième anniversaire des émissions suisses sur ondes courtes est, lui, du genre discret. Par vertu? Ce n'est pas certain. Par obligation? Sans aucun doute, la conjoncture n'incite guère aux fastueuses cérémonies. Cet anniversaire constitue au premier chef, pour nous qui vivons la vie quotidienne du Service suisse des ondes courtes, l'occasion de «faire le point» et de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés.

Faire le point ne signifie pas dresser un bilan. Dans un bilan, on ne tient compte que des actifs et des passifs d'hier et la différence est soulignée d'un double trait bien gras, pire qu'un point final! Faire le point, c'est au contraire se souvenir – certes – mais encore analyser, remodeler et envisager l'avenir. C'est se pénétrer de sa propre expérience, s'inspirer de celle des autres, saisir le temps qui passe, le

mieux comprendre, projeter vers le lendemain l'histoire épurée de la veille. En termes de radiodiffusion vers l'étranger, c'est passer les motivations de naguère au crible de l'environnement du moment, afin de mieux faire apparaître les raisons qui feront la radio de demain. Le fil conducteur de quarante années de radiodiffusion vers l'étranger, c'est l'*auditeur*. A cause de lui, autour de lui, pour lui est née, a grandi et s'est épanouie notre radio.

En 1975, la radio fait partie intégrante de l'horizon quotidien de la plupart des hommes, quelle que soit leur condition. On parle volontiers de radio de compagnie, c'est vrai. On parle aussi de radio de service, c'est encore vrai. Le «miracle» de la radio appartient au passé; l'instrument fait désormais partie des réalités familières de tous les instants. La radio n'étonne plus personne, mais elle a su se rendre indispensable.

Les émissions sur ondes courtes, destinées à des auditeurs lointains, échappent quelque peu à cette routine. Elles sont en effet dotées d'une mission spécifique, d'où l'idéologie n'est point toujours absente. Elles demeurent pour d'aucuns un redoutable outil de propagande; pour d'autres – dont nous sommes – elles sont essentiellement un remarquable support d'information, qui possède les dons d'ubiquité et d'instantanéité. Il est paradoxal de constater la coexistence de deux phénomènes apparemment contradictoires: d'une part, l'extraordinaire flux de nouvelles et d'idées que dispensent quotidiennement les mass media du monde entier et qui plongent les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs dans un véritable bain de surinformation. D'autre part, les énormes lacunes de cette

même information, lacunes généralement liées à la situation géographique et politique de certains auditoires. Voilà pourquoi, sans doute, plusieurs millions d'auditeurs de partout suivent, en 1975, les émissions du Service suisse des ondes courtes.

En ce qui concerne les Suisses de l'étranger, lecteurs de cette excellente publication, leur intérêt à l'égard de nos programmes est fonction de plusieurs facteurs, dont la combinaison détermine, le cas échéant, le besoin d'être informé par les ondes suisses sur la vie de leur pays d'origine, comme sur les événements internationaux, ainsi que sur les idées et les opinions, exprimées en Suisse, à propos des problèmes importants qui font l'actualité.

Aucune commune mesure n'existe, en principe, entre un compatriote résidant dans un pays proche de nos frontières, qui bénéficie de toutes les commodités souhaitables en matière d'information et qui peut de surcroit recevoir la presse suisse sans grand délai, et un Suisse établi dans un pays lointain, où les communications sont moins aisées et où la circulation de l'information pose des problèmes. Il arrive pourtant que les intérêts radiophoniques des uns et des autres convergent. C'est notamment le cas lorsque des relations internationales se détériorent, ou lors d'importants événements mettant en jeu la Suisse politique et économique. C'est également le cas lorsque notre pays devient acteur ou témoin privilégié d'événements de portée internationale. En tout état de cause, nos compatriotes doivent savoir que, quelles que soient les circonstances, même (et surtout) en cas de grave tension au plan international, la radio suisse sur ondes courtes peut leur apporter, sans intermédiaire et sans retard, l'information souhaitable... et souhaitée.

Puisqu'il est question d'un anniversaire, qu'il me soit enfin permis,



Image en haut

Centre émetteur d'ondes courtes à Schwarzenburg (prise de vue historique). Les installations furent créées en 1938, alors que, jusque-là, c'était l'émetteur d'ondes courtes de Prangins de la Société des Nations qui avait servi aux émissions à destination de l'outre-mer. Aujourd'hui, il existe à Sottens un autre centre émetteur à destination d'outre-mer. Les émissions à destination de l'Europe et des pays limitrophes, par la voie des installations émettrices de Bero-münster, existent pratiquement depuis la création du Service suisse des ondes courtes.

Image en bas

Les deux anciens directeurs du Service suisse des ondes courtes, Paul Borsinger (à gauche) et le Dr Gerd H. Padel (à droite). Paul Borsinger fut en fonctions de 1935 à 1960 et Gerd Padel de 1961 à 1964.

tout en exprimant aux anciens dirigeants et collaborateurs du Service suisse des ondes courtes notre très reconnaissante admiration pour le travail éclairé qu'ils ont accompli, d'évoquer un aspect de notre activité qui, parce que les temps et les mœurs ont changé, a bien perdu de son attrait, mais qui a joué naguère un rôle prépondérant dans les relations de notre sta-

tion avec ses auditeurs: la présence «sentimentale» de la voix de la Suisse. Cette présence sentimentale a permis à nombre de nos compatriotes, en des jours bien sombres de l'histoire du monde, de mieux supporter (sinon d'oublier) que les frontières étaient hermétiquement closes. Aujourd'hui, cette liaison sentimentale porte à sourire.

Nous sourions, nous aussi, mais point par dérision. Notre sourire est celui de l'amicale complicité avec tous ceux qui, fidèlement, où qu'ils se trouvent, restent attachés à la radio suisse. Sans eux, nous n'existerions plus; avec eux, nous pouvons envisager l'avenir au service de tous nos auditeurs.

Joël Curchod

Les caractéristiques de l'économie énergétique suisse

Les particularités de l'économie énergétique suisse découlent aussi bien de la situation naturelle de notre pays, en particulier de sa géographie et de son climat, que des caractéristiques économiques et sociales particulières à notre nation. Les traits caractéristiques de notre économie énergétique concernent donc non seulement les différents agents énergétiques et les différents échelons de notre approvisionnement, mais encore toute l'organisation et les problèmes généraux du secteur de l'énergie en Suisse.

Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire de relever le caractère explosif de la croissance de notre consommation d'énergie au cours de ces dernières années, qui a pratiquement quadruplé depuis 1950, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel de 6% environ. En chiffres absolus et exprimée en tonnes équivalentes de pétrole, la consommation globale d'énergie de la Suisse a passé de 4,2 millions de tonnes en 1950 à environ 16 millions de tonnes en 1974.

Si l'on considère la répartition de nos besoins globaux entre les différents agents énergétiques, on remarque immédiatement la forte prépondérance des produits pétroliers. Le tableau ci-après montre

la couverture des besoins énergétiques de la Suisse en 1974:

Pétrole	77,4%
Électricité	17,2%
Gaz naturel	2,2%
Charbon	1,9%
Bois	1,3%
	100,0%

Manifestement, les particularités physiques différentes des agents énergétiques mentionnés plus haut n'influencent pas seulement le volume de la demande, mais encore la façon dont ils sont distribués, c'est-à-dire l'organisation de leur distribution aux consommateurs. Les combustibles et les carburants liquides possèdent une teneur en énergie très élevée, tout en offrant de gros avantages de manutention pour leur transport, leur stockage et leur utilisation. Cet important domaine des agents énergétiques faciles à stocker, à transporter et à commercialiser se révèle particulièrement adéquat pour le développement d'une économie de marché et constitue pour cette raison un rayon d'action idéal pour le secteur privé de l'économie énergétique. L'approvisionnement en bois et en charbon, agents énergétiques qui possèdent les mêmes qualités que les combustibles et les carburants liquides, à l'exception des facilités

de manutention, repose également en grande partie sur un système de distribution axé sur l'économie privée.

Dans le domaine des agents énergétiques difficilement stockables, le gaz et l'électricité, qui sont en conséquence des énergies liées à un réseau, l'influence des pouvoirs publics est très forte. En ce qui concerne l'électricité, la distribution repose pratiquement en exclusivité entre les mains des communes, alors que ce sont des agents régionaux, cantonaux ou appartenant même au secteur de l'économie privée qui interviennent au niveau de la production de l'énergie et de son transport. On constate une situation analogue dans le secteur du gaz, dont la plus petite unité est constituée par le service communal du gaz.

Dans ce secteur, ce sont presque exclusivement les pouvoirs publics qui assurent la production, le transport et la distribution.

Pour comparer les caractéristiques de l'offre d'énergie, telles qu'elles ont été décrites ci-dessus, à celles de la demande, il est indiqué de considérer non seulement les différents agents énergétiques, mais encore la forme prise par l'énergie utilisée (l'énergie «utile»). En effet, ce dont a besoin le consommateur ou l'utilisateur final de l'énergie, ce n'est en fin de compte ni d'huile de chauffage, ni d'électricité ou de gaz, mais de chaleur, de travail mécanique, d'énergie chimique ou de lumière. En prin-